

Les chiffres clés



	Au 31/10/13	Au 31/10/14	Evol°
DEFM catégorie A – 25 ans (Pôle emploi)	2 078	2 209	↗ 6%
JDI (MLVA)	1 739	1 768	↗ 2%

91 000 emplois d'avenir ont été prescrits, entre novembre 2012 et décembre 2013, quasi exclusivement par les Missions locales



Entre novembre 2012 et décembre 2013, 91 000 emplois d'avenir ont été prescrits, quasi exclusivement par les Missions locales. Sur la même période, ces prescriptions ont donné lieu à 88 000 embauches de jeunes en emploi d'avenir dont les trois-quarts dans le secteur non marchand. Fin 2013, 78 000 jeunes bénéficiaient d'un emploi d'avenir. Les emplois d'avenir s'adressent aux jeunes peu diplômés et ayant des difficultés d'accès à l'emploi. L'objectif de ces contrats aidés est de faciliter leur insertion professionnelle en leur proposant un emploi à temps plein de longue durée incluant un projet de formation. De fait, 41 % des jeunes en emploi d'avenir n'ont pas de diplôme et 83 % ne sont pas bacheliers ; 36 % résident dans une zone prioritaire pour le déploiement du dispositif (un département d'outre-mer, une zone urbaine sensible ou une zone de revitalisation rurale). Les contrats signés sont longs, 56 % ont une durée d'au moins 3 ans, principalement sous forme de CDD dans le secteur non marchand et de CDI dans le secteur marchand. Ils sont à temps complet dans 88 % des cas. Malgré un ciblage initial sur des secteurs innovants ou à forte utilité sociale ou environnementale, les métiers exercés s'avèrent sensiblement les mêmes que dans les autres contrats aidés. Chaque convention tripartite, signée par l'employeur, le salarié et le service public de l'emploi, prévoit au moins une action de formation. Au bout d'un an, 43 % des jeunes entrés en emploi d'avenir avant juin 2013 ont réalisé au moins une formation.

DARES ANALYSES N°081 (octobre 2014)

MISSION LOCALE :

- **ERDF et Missions locales mobilisés pour l'emploi.**

Une convention vient d'être signée entre ERDF et les missions locales de Vendée pour oeuvrer à l'insertion professionnelle des jeunes. Concrètement, ERDF proposera des stages de découverte de ses métiers et aidera des jeunes à passer leur permis de conduire, en leur octroyant une aide de 300 euros. Chaque année, ERDF emploie une vingtaine de techniciens en contrat de professionnalisation.

Ouest France Edition La Roche-sur-Yon, 03/11/14 p.7

EMPLOI :

- **Le luxe crée des emplois dans les Pays de la Loire**

Le luxe est une filière économique importante dans les Pays de la Loire, avec des carnets de commandes bien remplis et des perspectives de développement fortes. La région possède en effet un nombre important d'écoles et de centres de formation qui préparent à ces métiers exigeants. Avec pour conséquence la présence notable dans les Pays de la Loire de façonniers et de sous-traitants. Par ailleurs, la Région a facilité ces dernières années l'implantation de nouvelles entreprises "haut de gamme". Une dynamique accompagnée par le dispositif Trans-faire qu'expérimente l'organisme paritaire Opcalia sur le Grand Ouest. Trans-Faire a pour objectif d'accompagner les entreprises du secteur textile-mode du Grand Ouest dans la sauvegarde et la transmission de leurs savoir-faire, par l'accompagnement des entreprises dans leur recrutement et la coordination régionale. En 2014, le dispositif a permis de former plus de 100 salariés dans le secteur.

Région Pays de la Loire, 04/11/2014

FORMATION :

- Un site internet pour gérer son compte personnel de formation

Le site web permettant la gestion individuelle du compte formation professionnelle créée par la réforme de la formation vient d'être mis en ligne. Reste aux partenaires sociaux à se mettre d'accord sur une liste nationale des formations éligibles.

Un site www.moncompteformation.gouv.fr dédié au nouveau compte personnel de formation (CPF) a été mis en ligne mardi 24 novembre. Clé de voûte de la loi sur la formation professionnelle du 5 mars 2014, le CPF entrera en vigueur début 2015. Il permettra à quelque 40 millions de personnes âgées de 16 ans et plus, salariés ou demandeurs d'emploi, de comptabiliser et d'utiliser leurs droits à formation tout au long de leur vie professionnelle.

Ainsi, pour un salarié à plein temps, le CPF sera crédité annuellement de 24 heures de formation pendant les cinq premières années et de douze heures les années suivantes, dans la limite de 150 heures. Mais il pourra être abondé au-delà, par l'employeur, la branche ou par tout autre organisme ou acteur public comme les conseils régionaux, et par le salarié lui-même.

Le déploiement informatique a été initié il y a plusieurs mois avec la Caisse des Dépôts en charge de la gestion du compte. Pour le moment, le site ne délivre que des informations générales sur son fonctionnement et sur les nouvelles dispositions légales. Mais il sera pleinement fonctionnel dès le 6 janvier prochain, a assuré Emmanuelle Wargon, déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle, mardi 25 novembre.

A partir de 2016, ce compte individuel sera alimenté automatiquement en fonction des droits acquis au cours de l'année 2015 ; avant cette échéance, ce sont les salariés ou demandeurs d'emploi eux-mêmes qui devront le renseigner à partir des informations sur leurs droits acquis que les entreprises sont tenues de leur délivrer d'ici le 31 janvier 2015.

Les formations éligibles connues "le plus rapidement possible"

Afin de guider l'ensemble des acteurs et bénéficiaires de la formation professionnelle, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a fait paraître un guide pratique de la réforme. Il indique notamment le calendrier de la réforme au niveau des entreprises, pour le paiement des contributions, la date d'échéance du premier entretien professionnel bi-annuel et la négociation du plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour les entreprises de plus de 300 salariés.

La liste des formations professionnelles éligibles au niveau national - au titre du CPF, fruit de négociations menées entre les acteurs clés de la formation professionnelle sous l'égide du Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation (Copenef) -, sera connue "le plus rapidement possible", a affirmé sa vice-présidente, Florence Poivey. Une première partie devrait être consultable dès le mois de janvier pour les formations les plus généralistes, les formations qui dépendent des accords de branches le seront en février.

Au cabinet de François Rebsamen, ministre du Travail, on fait valoir que l'entrée en vigueur de la loi constitue une importante simplification administrative, car désormais la contribution des entreprises s'effectue auprès d'un collecteur unique, l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA). Les ressources seront mutualisées, de manière à favoriser le financement des besoins en formation des salariés des TPE et PME qui, jusqu'à 10 salariés, ne contribuent qu'à hauteur de 0,55% de leur masse salariale, contre 1% pour les autres entreprises.

LOCALTIS (25 novembre 2014)

- Parmi les 27 305 apprentis que comptent les Pays de la Loire, à peine 2 000 sont dans la filière agricole, pourtant en forte demande d'apprentis

Dans les dix prochaines années, de nombreux agriculteurs partiront à la retraite. Or le secteur de l'Agriculture peine à recruter, faute de candidats suffisamment qualifiés. Sur un an, la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique reçoit 600 curriculum vitae pour 200 offres d'emploi, mais ne retient que cent candidatures. Le monde agricole apprécie les apprentis, suffisamment formés et autonomes. Pourtant, parmi les 27 305 apprentis de la région Pays de la Loire, à peine 2 000 sont dans la filière agricole. Et encore, parmi ces 2 000, la grande majorité travaille dans le paysagisme. À noter également que dans la région, 74 % des jeunes apprentis trouvent un emploi à l'issue de leur formation.

OUEST-FRANCE (27 octobre 2014)

INSERTION :

- La lutte contre le décrochage scolaire s'organise en Pays de la Loire

Un décrocheur est un jeune, entre 18 et 24 ans, sorti du système scolaire sans aucun diplôme. En Pays de la Loire, les décrocheurs représentent 9 % de cette catégorie de la population soit 27 000 jeunes en 2011. C'est moins que la moyenne française qui est de 11 %. L'Europe a fixé un objectif de 10%. On estime qu'ils sont chaque année 4 000 à décrocher. Les jeunes sans diplôme ont de plus en plus de mal à trouver du travail. Ils sont près de 40 % à être au chômage. À partir du 1er janvier 2015, l'État transfère aux Régions la coordination de la lutte contre le décrochage scolaire. Des actions sont déjà entreprises depuis 2011. Elles seront ajustées à la lumière de l'étude publiée

récemment par l'Insee sur le décrochage en Pays de la Loire. Un effort particulier devra par exemple être fait aux frontières des départements, dans la Sarthe rurale, au nord et à l'est du Maine-et-Loire et au sud de la Vendée.

Région Pays de la Loire, 17/11/2014

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE :

- Une situation économique en demi-teinte pour la Vendée au 2e trimestre 2014

Dans un climat économique ralenti, la Vendée enregistre des résultats en demi-teinte au 2e trimestre 2014. Les créations d'entreprises (hors auto-entrepreneurs) reculent (- 20,2 %) et l'investissement dans le secteur de l'Industrie se contracte à nouveau (- 2,3 %). A contrario, les défaillances totales des entreprises régressent notablement (- 27,1 % par rapport au 1er trimestre 2014) et l'investissement des entreprises hors Industrie repart à la hausse. Sur le plan du Tourisme, le secteur hôtelier enregistre une hausse d'activité de 5,7 % par rapport à 2013. Le marché de l'emploi continue néanmoins à se détériorer : le nombre de demandeurs d'emploi affiche une hausse de 2,7 % par rapport au 1er trimestre 2014, contre + 1,5 % au niveau national et + 2,4 % au niveau régional. Les chômeurs de longue durée (+ 3,6 %) et les plus de 50 ans (+ 3,2 %) demeurent les catégories les plus fragilisées. En revanche, le chômage des jeunes de moins de 25 ans recule (- 0,8 %). En matière d'emplois, les secteurs de l'Industrie et de la Construction subissent une lente érosion de leurs effectifs salariés (respectivement de - 0,1 % et - 0,3 %), tandis que les secteurs du Commerce et des Services voient leurs effectifs salariés progresser (respectivement + 1,1 % et + 0,8 %). Au final, le chômage sur la Vendée reste stable avec un taux de 8,4 %.

L'INDICATEUR 85 : TABLEAU DE BORD ECONOMIQUE TRIMESTRIEL DE LA VENDÉE N°21 (octobre 2014)

- Enquête de la CCI de Vendée : une dégradation de la conjoncture générale et des perspectives inquiétantes pour la fin d'année 2014

Cette enquête a été réalisée entre le 13 et le 21 octobre 2014 auprès de 1328 entreprises vendéennes. Les résultats montrent un enlisement de l'activité entre juillet et septembre 2014 et des perspectives inquiétantes pour la fin d'année 2014, notamment pour l'emploi. Après plusieurs mois de légère amélioration, le Commerce et l'Industrie rechutent : baisse de fréquentation, de chiffre d'affaires et dégradation des carnets de commandes. Seule éclaircie : une saison estivale plutôt correcte pour les professionnels de l'hébergement et de la restauration consolidée par un mois de septembre ensoleillé.

Chambre de commerce et d'industrie de la Vendée, Enquête de conjoncture : octobre 2014

POLITIQUE DE L'EMPLOI :

- Les députés ont adopté un amendement au PLF 2015 visant à augmenter de 50 000 le nombre de contrats aidés mobilisables en 2015

Les députés ont adopté un amendement au Projet de loi de finances (PLF) 2015 visant à augmenter de 50 000 le nombre de contrats aidés mobilisables en 2015 dont 35 000 Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) dans le secteur non marchand et 15 000 emplois d'avenir. Déposé par des députés PS et soutenu par le ministre du Travail François Rebsamen, cet amendement a été voté en commission élargie lors de l'examen des crédits de la mission "Travail et emploi", le 28 octobre 2014. Il prévoit également 15 M€ supplémentaires en faveur des Missions locales.

AEF N°489281 (29 octobre 2014)

- PLF 2015 : l'aide personnalisée de retour à l'emploi est supprimée

"Le financement de l'Aide personnalisée de retour à l'emploi (Apre) n'est pas reconduit, pour une économie de 35 millions d'euros", indique l'exposé des motifs du projet de loi de finances pour 2015 en cours d'examen au Parlement. Le PLF pour 2015 prévoit au total "2,4 milliards d'euros d'économies sur les dépenses d'intervention" de l'État, via "des réformes ciblées des dispositifs d'intervention mises en œuvre dans chaque secteur ministériel". En 2012, selon un rapport parlementaire qui recommandait une réforme du dispositif, l'Apre a concerné "plus de 105 000 bénéficiaires".

AEF N°489391 (30 octobre 2014)

SITES WEB :

- www.emploi85.fr



La Jeune chambre économique (JCE) de Vendée a mis au point un site internet dédié à la recherche d'emploi et de formation : www.emploi85.fr. Cet outil permettra aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation de mieux s'y retrouver dans le dédale des sites internet dédiés.



BREM-SUR-MER

Mobile-homes d'occasion refaits à neuf. D'abord concessionnaire spécialisé dans la vente et le reprise de mobile-homes d'occasion, la société Les Chalets de l'Océan propose désormais des mobile-homes d'occasion entièrement rénovés par ses soins, et de rénover les mobile-homes des campings. (*Décisions HPA n°167, 11/2014 p.18*)

COMMEQUIERS

Un prix pour la société Socovatp. En présence de tout le personnel et des élus de la commune, la Socovatp était à l'honneur mercredi. En effet, l'entreprise a remporté le prix Moniteur de la construction, région Ouest - Centre, catégorie travaux publics. Le jury a été sensible à la qualité du travail de cette Scop, créée en 1980 par 10 personnes. (*Ouest France Edition Les Sables 24/11/14*)

LES SABLES-D'OLONNE

Les navires sablais Ocea à la conquête du monde. Un bateau océanographique sera mis à l'eau le 11 décembre pour la marine indonésienne. Un deuxième bateau identique doit être livré en août 2015. Par ailleurs, 24 bateaux de 20 m sont en commande pour équiper les sociétés pétrolières du golfe de Guinée. Le chantier sablais réalise 95 % de son CA à l'exportation. Ocea, c'est 70 ME de CA et 290 salariés répartis sur quatre sites : Les Sables d'Olonne, Saint-Nazaire, La Rochelle et Fotennay-le-Comte. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 22/11/14 p.9 Voir aussi Les Sables Vendée Journal 27/11/14 p.9*)

MACHE

A Maché, les Cailles Robin misent sur l'avenir. Avec la collaboration de la Mission locale, l'entreprise vient de recruter deux personnes en contrat d'avenir. Toute la filière caille est intégrée par l'entreprise qui possède l'un des deux centres génétiques européens, un site de reproduction et un couvoir en interne, l'abattoir et la transformation. L'entreprise Les Cailles Robin a développé la caille Label rouge depuis une quinzaine d'années et réalise un CA de 21 ME, dont 20% à l'exportation, hors Europe. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 27/11/14 p.9*)

NOIRMOUTIER-EN-L'ILE

Le noirmoutrin Alexandre Couillon élu chef de l'année. Déjà auréolé de deux étoiles au Guide Michelin, le chef du restaurant La Marine vient d'être honoré par le guide Champérad, meilleur chef de l'année 2015. (*Vendée Magazine n°12, 11/2014 p.7*)

OLONNE-SUR-MER

Un an après, le sous-traitant s'en sort sans Fagor. Saprofil Drahtzug fabrique des pièces pour l'électroménager. Malgré les difficultés, l'entreprise a maintenu son chiffre d'affaires (environ 10,5 ME). La période de sauvegarde demandée par l'entreprise a été levée début novembre. Le chômage partiel et des départs naturels ont permis d'éviter la suppression de postes. Saprofil emploie actuellement 85 personnes. (*Ouest France Edition Les Sables 28/11/14 p.10*)

Un deuxième emploi d'avenir chez Titok. Le fabricant d'aliments déshydratés crée un poste de chargé de maintenance et forme un jeune pour ce poste, dans le cadre du Contrat emploi d'avenir. Titiok emploie trente salariés. (*Ouest France Edition Les Sables 08/11/14 p.12 voir aussi Les Sables Vendée Journal 13/11/14 p.10*)

SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

Maison Gendreau : le boom des plats cuisinés. Conserverie de sardines et maquereaux, le groupe Gendreau a pris avec succès le virage des plats cuisinés. Il produit 13 millions de plats cuisinés en MDD ou via sa marque "La Cuisine d'Océane". Cette activité représente 42% de son chiffre d'affaires (74 ME de CA). Sur cinq ans, le Vendéen enregistre 40% de croissance. A l'international, Philippe Gendreau compte bien grandir et réaliser 20% de ses ventes à l'export d'ici cinq ans, notamment en Europe du Nord et de l'Est. (*Journal des Entreprises (Le) - Loire-Atlantique Vendée 11/2014 p.30*)

SAINT-JEAN-DE-MONTS

Monts Fournil ouvre son capital aux salariés. Le fabricant de pains et viennoiseries et franchiseur du réseau La Mie Câline (220 points de vente) souhaite "apporter aux employés un nouveau sens à leur travail". L'entreprise emploie 260 salariés. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 12/11/14 p.8 Voir aussi Ouest France Ed Les Sables 11/11/14 p.14*)



GESTION/FINANCES

Initiative Vendée forme ses parrains. Le réseau qui joue un rôle actif dans la création d'entreprises, a entrepris de former ses accompagnateurs de projets, les parrains. Grâce à eux, "en 2013, près de 560 emplois ont été créés en Vendée" et "le taux de réussite des projets en trois ans passe à 84%" affirme Jacques Arrivé, président de la plateforme Bocage. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 27/11/14 p.9 Voir aussi Le Journal du Pays Yonnais 27/11/14 p.8*)

La conviviale du Club d'entreprises puissance 2. La deuxième édition de la Conviviale du Club d'entreprises du Pays de Pouzauges a tenu toutes ses promesses. Avec 70 membres au sein du club, ce sont près de 230 responsables d'entreprises et d'élus qui étaient présents lors de cette soirée. Le Club propose six réunions plénières par an et des petits-déjeuners thématiques pour permettre aux entreprises de mieux se connaître, de partager les problématiques communes, de s'entraider et de favoriser le rapprochement de compétences. www.clubentreprises-paysdepouzauges.fr (*Ouest France Edition Fontenay-Luçon 28/11/14 p.14*)

Les chefs d'entreprises font circuler l'information. Fondée en 2000, l'association Entreprises du bassin de Challans et du Littoral EBCL, présidée par Philippe Perrocheau, regroupe aujourd'hui des patrons de 55 sociétés de plus de 10 salariés. Elle organise régulièrement des rencontres dans le but de rompre l'isolement des dirigeants. Prochainement, l'association traitera des nouvelles techniques de management, de la formation professionnelle ou encore de la sécurité informatique. (*PIEGAY Fabien, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 12/11/14 p.16*)

INDUSTRIE/INNOVATION

Six entreprises vendéennes audacieuses honorées. Les Trophées Territoires innovation Pays de la Loire récompensent depuis 2009 les entreprises les plus innovantes. Les prix 2014 ont été remis, jeudi à six entreprises vendéennes : Europlacer, Ecopresto, Clean Cells, Trichet, Funeral Concept, et Kimsi. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 10/11/14 p.7 voir aussi Le Journal du Pays Yonnais 13/11/14 p.6*)

Quelque 330 adhérents en Bretagne et Pays de la Loire. Créé en 2005, le seul pôle de compétitivité dédié à la mer sur l'Atlantique et la Manche compte aujourd'hui 330 adhérents : un tiers de centres de recherche et universités publiques pour deux tiers d'entreprises. Il se concentre sur six axes : la sécurité et sûreté maritime, le naval et le nautisme, les énergies marines, les ressources biologiques, l'environnement et les infrastructures portuaires et transports maritimes. Depuis 2005, près de 210 projets ont été labellisés pour un montant total de 690 ME, dont près de 200 ME d'aides publiques. (*COUZINOU Véronique, Marin (Le) 07/11/14 p.22*)

ECONOMIE/CONJONCTURE

Proximité. Bref. La Région, la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, la Chambre d'agriculture régionale, la Chambre de commerce et d'industrie des Pays de la Loire et leurs partenaires lancent, demain, une démarche devant aboutir à l'élaboration d'un vaste plan d'actions pour le développement, à l'horizon 2020, de l'économie de proximité. Elle est "un enjeu majeur pour notre pays replaçant l'homme au coeur de la société et de son fonctionnement local". (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 25/11/14 p.7*)

Situation des entreprises en Vendée : des constats encourageants mais la vigilance reste de mise. Le Comité Départemental de Financement de l'Economie, CDFE, associe le secteur bancaire, les chambres consulaires et les syndicats interprofessionnels représentant les entreprises. Réunis récemment à la Préfecture de Vendée, les membres du CDFE ont présenté les indicateurs qui permettent d'évaluer l'activité économique et la situation des entreprises vendéennes. Ils relèvent une légère amélioration de l'activité globale des entreprises mais pas dans tous les secteurs. (*Courrier Vendéen (Le) 27/11/14 p.7*)

ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT DURABLE

"Les entreprises face à une nouvelle révolution". Les chambres régionales de l'artisanat, du commerce et d'industrie, et de l'agriculture des Pays de la Loire veulent être au rendez-vous de la nouvelle donne énergétique et numérique, dans le cadre de la TRIA. Entretien croisé avec leurs responsables respectifs : Jean-Claude Choquet, Bruno Hug de Larauze et Claude Cochonneau. (*BONNARDEL Xavier, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 25/11/14 p.7*)

Le Sydev sort les batteries de secours. Le Sydev, service public des énergies vendéennes, présidé par Alain Leboeuf, a décidé d'accentuer ses aides financières aux communes et de soutenir les entreprises du BTP. Le Sydev a, entre autres, dédié des subventions au développement des véhicules électriques, ainsi qu'au développement des "réseaux intelligents", les fameux Smart grid. (*GAUTIER Jean-Philippe, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 25/11/14 p.9*)

TRANSPORT/LOGISTIQUE

Une nouvelle autoroute de la mer vers l'Espagne. Une liaison régulière sera lancée début 2015 entre Saint-Nazaire et Vigo. Elle sera exploitée par la compagnie espagnole Flota Suardiaz, et fait suite à la ligne vers Gijon, pourtant abandonnée en septembre. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 26/11/14 p.7*)

TRAVAIL/EMPLOI/FORMATION

Et si on se parlait mieux dans l'entreprise ? Jeudi soir, les chefs d'entreprise du Pays de St Gilles ont abordé la question de l'amélioration des conditions de travail. Alain Jouy, formateur, a animé la soirée : « il faut changer le management. Passer d'un management de commandement à un management équitable. C'est-à-dire, impliquer le salarié dans les décisions qui le concernent ». (*Ouest France Edition Les Sables 22/11/14 p.15*)

EGC : l'école de commerce fête ses 20 ans. Il y a 20 ans, sous l'égide de Jean-Paul Dubreuil, la Chambre de commerce et d'industrie créait une école de gestion et de commerce à La Roche-sur-Yon. Deux décennies plus tard, l'école prépare ses étudiants aux métiers de commercial (47%), gestion et administration (9,5%), chargé de communication (8%), conseiller financier (6,7%), acheteur (5%), assistant de direction (4%) ... et les entreprises vendéennes font toujours leur marché à l'EGC. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 28/11/14 p.10*)